

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIII^e Volume.
N^o 20. — Août 1890.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

—————

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1890

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion.
 M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. —
 M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
 Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). —
 M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de
 Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruist. — M. Am. de Caix
 de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. —
 M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert.
 — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. —
 M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron
 Franck Seillière. — M. Morel.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais — M. le
 Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
 M. Cossin, *secrétaire*.
 M. Jassem, *secrétaire-général*.
 M. Dubarle, *jardinier-professeur*.
 M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Thirion.
Vice-Présidents.....	Brochon, Morel et Vantroys.
Secrétaire-Général.....	Delamotte.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Lebrasseur.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier.....	Choquet (Jules).
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Deslandes père.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Bordier, Delmont, Ferraud, Fossiez, Pecquet,
 Simon Compiègne, Tassin, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Denizot.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

CREIL. — *Président*: M. Somasco. *Vice-Prés.*: MM Coquatrix et Pauquet.
Secrétaire: M. Thuillot. *Trésorier*: M. Picquery. *Délégués*: MM. Cazier
 et Pichon.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président*: M. Chopinet. *Vice-Président*: M. Clair.
Secrétaire: M. Francolin. *V. Secr.*: M. Mathiou. *Trésorier*: M. Legros.
Délégué: M. Punant.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Président*: M. Baudet. *Vice-Prés.*: M. Vivier.
Secrétaire: M. Rauscher. *V.-Secr.*: M. Dubray. *Trésorier*: M. Huss.
Délégué: M. Cendrier.
NANTEUIL-LE-HAUCQUIN. — *Président*: M. Valadon. *V.-Prés.*: MM. Hardy
 et Darragon. *Secrétaire*: M. Lebeau. *Vice-Secrétaire*: M. Dêlie.
Trésorier: M. Lefèvre. *Délégués*: MM. Garnotel et Tassard.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président*: M. Renault. *Vice Présid.*: M. Payen.
Secrétaire: M. N. *V.-Sec.*: M. N. *Trésorier*: M. N.
Délégué: M. Lefebvre.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.

Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs

Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.

Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.

Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.

Prospectus. — Circulaires.

Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux

Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.

Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.

Actions. — Obligations.

Diplômes.

Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.

Cartes de Visite.

Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

PROCÈS-VERBAL

DE LA
Séance de la Section centrale
DU 3 AOUT 1890.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.
Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. BRENNE, quincaillier à Senlis;
PETIT, jardinier chez M. Civet, à Saint-Maximin;
André GODIER, garçon jardinier chez M. Civet, à
Saint-Maximin;
le jardinier de chez M. Savignac, à La Chapelle.

Sont présentés :

M^{me} la baronne DE SAINT-DIDIER, à Chantilly, *dame patron-*
nesse ;
MM. GARCIA, propriétaire à Aumont ;
Francis BARATON, garçon jardinier à la Bellefontaine ;
CULTIN, propriétaire à Séry-Magneval (section de
Crépy-en-Valois).

La correspondance comprend une lettre de M. Valadon, président de la Section du canton de Nanteuil, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la séance.

M. Valadon adresse à M. le Président tous ses remerciements pour le dévouement qu'il apporte dans la direction de notre Société, dévouement dont nous avons tous trouvé une nouvelle preuve au Concours de Crépy-en-Valois, que M. Thirion a présidé avec tant de tact et de talent.

L'assemblée s'associe à M. le Président, qui, au nom de la Société, exprime les regrets qu'elle éprouve pour la perte qu'elle vient de faire en la personne de M. Chartier.

M. le Président félicite ensuite MM. Tassin et Chantrier de la distinction honorifique qui vient de leur être accordée.

XIII^e VOLUME. — N^o 20. — AOUT 1890.

Imprimerie Administrative et Commerciale

FONDÉE EN 1751

Ernest Payen

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SEN LIS



CARTES DE VISITE
Livraison Rapide.

TIFFRES D'ÉCRIVAINES

ARTICLES DE BUREAUX

PAPETERIE

LIBRAIRIE

Prix Modérés.



M. Thirion donne lecture de son rapport sur une visite de jardin faite dans le canton de Betz. — Le rapport est inséré au présent Bulletin.

Après plusieurs lectures de sujets intéressants, pris dans les brochures des Sociétés correspondantes, et le tirage de la loterie, la séance est levée à trois heures et demie.

Apport en Séance :

M. PECQUET : Poire Claeppe's favorite, qu'il recommande.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 31 JUILLET 1890. — PRÉSIDENTE DE M. VALADON.

La séance est ouverte à deux heures du soir.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Un lot de légumes appartenant à M. GARNOTEL, auquel la Commission d'examen accorde une *mention très honorable* ou 3 points.

2° Un lot de légumes appartenant à M. CHARLES, jardinier chez M. Valadon, auquel la Commission accorde également une *mention très honorable* ou 3 points.

M. le Professeur donne des renseignements sur des feuilles de rosiers affectées de la fumagine, qu'il faut, dit-il, combattre simplement par des lavages et de bons soins d'hygiène.

Il croit reconnaître dans une végétation différente de la variété d'un conifère que le propriétaire de l'arbre considèrerait comme parasitaire, une simple greffe d'une autre variété de cet arbre qui lui est présenté en même temps que le spécimen en question.

Le tirage de la loterie ordinaire termine la séance, qui est levée à trois heures et demie.

Section de Creil.

SÉANCE DU 3 JUILLET 1890. — PRÉSIDENTE DE M. SOMASCO.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la séance du 5 juin est lu et adopté sans observation.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Apport de M. PICHON, horticulteur-pépiniériste à Villers-Saint-Paul : Une collection de roses en fleurs coupées de 40 variétés bien étiquetées, auquel apport il est attribué à l'unanimité une *mention très honorable*.

Après le tirage de la loterie, la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 7 AOUT 1890.

PRÉSIDENTE DE M. COQUATRIX, VICE-PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Il est déposé sur le bureau par M. COUTARD (Auguste), jardinier chez M. Somasco, président de la Section de Creil :

1° 15 variétés de dahlias ; 2° 16 variétés de pavots ; 3° 1 géranium, semis issu du Paul-Courrier ; 4° 2 grappes de raisin noir précoce, dit de la Madeleine ; 5° 2 variétés de pois : 1° le Téléphone ; 2° Wilson, ridé vert gris.

A cet apport, il est attribué une *mention très honorable* ou 3 points.

M. le Président informe la Section de Creil qu'après l'avis favorable du Bureau central, la réunion mensuelle aura lieu dorénavant le dernier dimanche de chaque mois, pour commencer le 31 août prochain, à deux heures et demie.

Il engage ensuite l'assemblée à nommer trois délégués à l'effet d'assister au Concours cantonal d'horticulture établi en faveur des enfants des écoles, qui se tiendra à Creil le 14 août prochain. Sont nommés délégués :

MM. Somasco, de Creil ;
Thuillot, de Villers-Saint-Paul ;
Pichon, de Villers-Saint-Paul.

La Section exprime les vœux suivants :

1° Qu'à l'avenir les membres des Sections soient avisés par lettre officielle de la tenue des Concours annuels dans l'arrondissement ;

2° Que le format du Bulletin de la Société soit augmenté, afin de pouvoir donner chaque mois quelques notions d'horticulture intéressant les membres de la Société qui ne peuvent assister aux leçons du Professeur.

CONCOURS HORTICOLES CANTONAUX

Les concours entre les élèves des écoles communales avaient été fixés, d'accord avec M. l'Inspecteur primaire, au jeudi 14 août, dans les cinq cantons possédant une section.

Chaque jury était composé de deux instituteurs nommés par M. l'Inspecteur, et de trois membres de la Société.

Les questions posées comprenaient :

1° Composition écrite sur les dicotylédons et les monocotylédons ;

2° Composition orale sur les fruits et légumes des diverses saisons.

57 élèves se sont présentés.

Il a été accordé 9 prix, 9 mentions très honorables et 24 mentions honorables.

C'est dire que les résultats sont très satisfaisants, puisque 42 candidats ont été jugés dignes d'une récompense.

Avant de donner connaissance des noms des lauréats, il est de notre devoir de remercier au nom de la Société M. l'Inspecteur primaire, qui a bien voulu prendre une grande part à l'organisation de ces concours, et MM. les Membres des jurys qui, dans leur dévouement au progrès horticole, n'ont pas hésité à consacrer une journée à l'examen de nos jeunes concurrents.

RÉSULTATS DES CONCOURS

Canton de Creil.

Membres du jury : MM. Somasco, président ; Dartois, Thié-
nard, instituteurs ; Pichon, délégué de la Société.

MM. TROTTIER, Louis, 1^{er} prix.

THULOUP, Albert, 2^e prix.

DEVALINCOURT, mention très honorable.

POZIER, Pierre, mention honorable.

BARTHÉLEMY, Adrien, mention honorable.

Canton de Crépy.

Membres du jury : MM. Legros, président ; Legras et Dufossé,
instituteurs ; Cluet et Mathiou, délégués de la Société.

MM. GÉNOUVILLE, Edouard, de Crépy, 1^{er} prix.

JEANNIN, Edouard, id. mention très honor.

RICHOUX, Georges, id. id.

VARIN, Alexandre, id. id.

COUPET, Julien, id. mention honorable.

OSSELIN, Jules, id. id.

LECOMTE, Lucien, de Vauciennes, id.

MOYEN, Edouard, de Fresnoy-la-Rivière, id.

FRANCOLIN, Abel, de Crépy, id.

KALMBACHER, Ignace, id. id.

MONARY, Georges, id. id.

Canton de Nanteuil-le-Haudouin.

Membres du jury : MM. Valadon, président ; Lefèvre et
Francolin, instituteurs ; Lefèvre, délégué de la Société.

MM. RUDET, de Nanteuil, 1^{er} prix.

MINOUFLET, id. mention très honorable.

LEFRANC, de Chevreuille, id.

LESUEUR, de Nanteuil, mention honorable.

VITRY, id. id.

Canton de Pont-Sainte-Maxence.

Membres du jury : MM. Dumont, président ; Pottebois et Blin, instituteurs ; Lozet et Riby, délégués de la Société.

- MM. HALOY, Léon, de Fleurines, 1^{er} prix.
HÉTRUS, Maurice, de Pont, 2^e prix.
PARAGE, Désiré, de Pontpoint, mention très honorable.
BERNA, Adrien, de Verneuil, mention honorable.
DESENLIS, Clément, de Pontpoint, id.
PIERRE, Jules, de Pont, id.
SAUVAGE, Paul, id. id.
PRÉVOST, Remy, id. id.

Canton de Senlis.

Membres du jury : MM. Thirion, président ; Dupontroué et Lefebvre ; Morel, vice-président, et Delamotte, secrétaire-général de la Société.

- MM. BELLARD, Jules, de Senlis, 1^{er} prix.
BOULLET, Auguste, de Senlis, 2^e prix.
DE PAUW, Clément, d'Ognon, 3^e prix.
CHAMBELLAN, Paul, de Senlis, mention très honorable.
GRISON, René, id. id.
ANDRY, Paul, id. mention honorable.
MERCIER, Louis, de Barbery, id.
HARDRET, René, de Senlis, id.
VANIER, Louis, d'Ognon, id.
BEAUFORT, Léon, de Senlis, id.
CELLARD, Joannès, id. id.
PERRET, Charles, id. id.
GUÉRY, Paul, id. id.

G. D.

UNE EXCURSION DANS LE CANTON DE BETZ

Le canton de Betz est le seul de l'arrondissement où il n'existe pas de Section cantonale. Et pourtant aucun ne présente peut-être de plus beaux résultats pour l'arboriculture. Ajoutez qu'il est des plus pittoresques ; les jolies vallées, Macquelines, Autheuil-en-Valois, Ivors, etc., etc., n'y sont pas rares ; la forêt de Villers-Cotterêts lui fait, à l'Est, une admirable bordure. L'excursion en valait la peine, et elle eût été charmante, sans la pluie persistante qui nous a accompagnés.

Notre but essentiel était la visite des jardins de deux propriétaires, arboriculteurs émérites, chez lesquels nous avons récolté de précieux enseignements. Il nous a paru utile de la communiquer à nos collègues, par la voie du Bulletin de la Société.

Chez M. Heurlier père, à Thury, on marche de surprise en surprise. Plusieurs centaines de mètres d'espaliers chargés de fruits ; des pêchers... à perte de vue ; des poiriers de Carisi qui donneront chacun plus de deux hectolites de jus ; une quenouille de Rousselet, sur cognassier, de 51 ans, avec environ 30 centimètres de diamètre ; une pépinière d'arbres de toutes sortes, greffés ou près de l'être, destinés à remplacer ceux qui manqueront dans ses vastes jardins où le propriétaire soigneux ne veut pas perdre un mètre de terrain.

Mais aussi que de soins ! Surgreffes, emploi raisonné du sulfate de fer, mélanges de terres, drainage, chaperons aux murs, abris mobiles pour le printemps — tout cela exécuté sous les yeux de M. Heurlier, et souvent même par ses propres mains. Quelle bonne leçon d'arboriculture, s'il voulait consigner par écrit tous les résultats de ses expériences !

A Autheuil, chez M. Lavoisier, nous voyons les débris d'une antique propriété seigneuriale. Le propriétaire actuel est modestement installé dans ses communs ; sur l'emplacement

du château, et jusque dans les douves, des plantations d'arbres à fruits; seul un immense pigeonnier a été conservé, parce que son sous-sol, transformé en cellier, offre un abri large et sain aux tonneaux remplis de cidre et de poiré ! Ainsi on voit le travail produisant la richesse, là même où l'orgueilleuse oisiveté dévorait, au profit de la vanité d'un seul, le produit du travail d'un village entier ! Une vraie leçon de philosophie.

Dans le clos principal, les murs sont garnis, par moitié de treilles dont la récolte considérable est convertie en vin pour l'usage de la maison, par moitié de poiriers sur cognassier en cordons obliques dont les fruits, de première grosseur, ont, par certaines années, atteint les prix les plus élevés en ce genre. Au pignon de la grange nous avons remarqué un espalier de cordons obliques sur cognassier, âgés de 30 ans, d'un développement linéaire d'environ 40 mètres, en pleine vigueur et en plein produit.

Mais la culture essentielle est celle des arbres à fruits à cidre, pommiers et poiriers, qui couvrent quatre hectares. Nous n'avons pas eu l'indiscrétion de demander le chiffre du produit total, mais on en peut juger par ce fait qu'un seul pommier, que M. Lavoisier nous a montré, a donné, une année, à lui seul, sept hectolitres de cidre. Ajoutons que ce cidre est très recherché dans la contrée, et à juste titre, car M. Lavoisier n'y a jamais mis une goutte d'eau. Et, à ce propos, il nous a expliqué que le mélange de poires avec les pommes était nécessaire pour celles de ces dernières, les pommes grasses, comme on les appelle, qui, habituellement, exigent une certaine quantité d'eau pour donner tout leur jus au pressoir. Avis aux amateurs de cidre pur.

Et, au fait, nous en avons goûté de ce cidre. Et de celui de M. Heurlier aussi. Nous serions bien embarrassés pour choisir le meilleur : tous deux purs, limpides, mousseux, piquants et sucrés à la fois, du véritable champagne.... de Normandie. Seulement M. Heurlier soutire, et M. Lavoisier

jamais. Voilà de quoi mettre en déroute les professeurs, n'était que, renseignements pris, la pulpe broyée est mise par M. Lavoisier sur le pressoir garni d'une forte toile fine ; le jus coule à la cuvette clair comme de l'eau de roche, et, plus tard, on peut tirer au robinet jusqu'à la dernière bouteille. Décidément, la routine a tort, quand elle dit que *le cidre se nourrit sur sa lie*.

Pourquoi des exploitations semblables à celles de MM. Heurlier et Lavoisier sont-elles si peu connues ? Pourquoi de si bons exemples ne sont-ils pas davantage suivis ? Il est vraiment temps que la Société établisse une Section dans le canton de Betz. L'arboriculture y trouvera des maîtres et la Société tout entière des modèles. La bonne réception que ces Messieurs nous ont faite, et dont nous les remercions cordialement, prouve qu'ils ne sont pas de ceux qui se plaisent à cacher la lumière sous le boisseau.

CARNET DU JEUNE HORTICULTEUR

Les Roses.

Suite (1).

On multiplie les Rosiers également de semis. Habituellement on croit qu'en semant des graines récoltées au hasard on n'en obtiendra que des Roses sauvages et sans valeur ; c'est une grave erreur, qui a pour conséquence l'abandon des choses que la nature met à notre disposition, car avec ces graines on peut avoir la chance de trouver des Roses nouvelles d'une certaine valeur. A part l'art naissant de la

(1) Il est bien entendu que ces conseils ne s'adressent qu'aux horticulteurs qui désirent s'occuper de semis.

Les amateurs ne cultivant le rosier que pour sa fleur n'ont, au contraire, aucun intérêt à laisser pousser les graines.

fécondation artificielle, qui donne à l'homme une incontestable puissance d'action pour créer des variétés nouvelles, dans les roses comme dans tous les autres fleurs, la nature forme aussi ses variétés dans tous les genres de végétaux; aussi les graines qu'elle produit çà et là, ne sont-elles point comme on le pense, sans valeur; on n'agit donc pas toujours au mieux de ses intérêts lorsque chaque matin l'on vient, le sécateur ou les ciseaux en main, couper les Roses à peine défleuries. Sans doute on fait cela dans un but de propreté, mais l'on pourrait tout aussi bien obtenir cette même propreté en enlevant seulement les pétales séchées, les fruits avortés, tout en conservant sur chaque sujet les quelques très rares baies bien conformées pour en récolter les graines.

Vous n'ignorez pas, cher lecteur, que les diverses variétés de rosiers ne sont pas toujours fertiles; aussi lorsque le hasard vient vous doter de quelques baies, gardez-vous bien de les détruire; soignez-les, récoltez-les, semez-les, et peut-être qu'un jour vous vous félicitez d'avoir suivi ces conseils.

Si les années se suivent et ne se ressemblent pas, c'est dans le monde des végétaux, surtout sous le rapport de la fertilité des graines, que ce proverbe est manifeste. Quant à la floraison, il n'en est pas de même; celle de l'arbrisseau qui nous occupe en ce moment nous apparaît aussi abondante pour ainsi dire une année que l'autre, et cependant il n'en est pas ainsi pour ses fruits. Nul doute, n'est-ce pas? qu'il ne soit soumis comme les autres aux alternatives de stérilité et de fertilité. Ainsi cette année les Roses, toujours nombreuses chez les sujets remontants, n'ont pas cessé de se succéder, et chaque jour on en voit encore de nouvelles épanouies qui passeront vite, il est vrai, mais qui seront également remplacées par d'autres jusqu'à l'approche des frimas. Comme ce sont les graines qui nous intéressent ici, il est dès maintenant facile de constater que toutes ces beautés passagères n'en laisseront guère après elles, quand, au contraire, l'année dernière elles laissèrent des traces de fécondité apparentes tout en ayant à côté d'elles

des végétaux presque stériles. D'où vient la cause de ces différences? évidemment d'une puissance naturelle chargée de fournir à chacun de ces végétaux une température favorable à l'acte de la reproduction de son espèce; c'est du moins ce que je crois, en attendant de connaître une solution plus précise.

Ceci dit, reprenons notre sujet; vous accorderez donc vos soins aux baies de Rosiers que vous rencontrerez dans votre jardin ou que vous créerez vous même par la fécondation artificielle. Pour cela je ne saurais mieux faire que de mettre sous vos yeux ce que dit M. Henri Lecoq: « Il n'y a pas de « genre de plantes plus cultivé que le Rosier, ni de plus digne « de l'être; il n'y en a pas non plus sur lequel les horticulteurs « aient fondé plus d'espérances, obtenu plus de succès. Les « véritables types ont disparu, et une infinité de variétés sont « venues les remplacer, ayant chacune, avec l'attrait de la « nouveauté, leur avantage et leur beauté particulière. Le « hasard a, pendant longtemps, présidé seul à ces admirables « créations, et l'insecte, qui, bourdonnant de fleur en fleur, a « été pendant des siècles, l'agent inconnu de ces mystérieuses « transformations, de nos jours produit encore de charmantes « variétés ». Ce qui nous prouve assez que les graines de hasard ont aussi leur valeur.

Arrivons à la fécondation artificielle. Jetons un coup d'œil d'ensemble sur les Rosiers. Il en est qui portent des fleurs pleines, d'autres des fleurs demi-pleines, et enfin d'autres des fleurs simples. Or, poursuivant l'examen de chacune de ces fleurs, voici ce que vous pourrez observer: les nombreuses étamines sont disposées sur plusieurs rangs dans les fleurs simples et dans celles demi-pleines; les anthères s'ouvrent presque aussitôt après l'épanouissement; les styles, tantôt soudés, tantôt serrés les uns contre les autres, forment une colonne ou un paquet au milieu de la fleur et se terminent chacun par un stigmate papillaire ou en forme de chapiteau, qui correspond à un ovaire ou à une seule graine; quand les

styles et les stigmates persistent, il y a quelquefois des étamines qui restent, quoique la fleur soit très pleine, ou bien on trouve seulement quelques anthères dont les filets sont changés en pétales, et le plus souvent, dans les fleurs très pleines, ces anthères ou étamines accidentelles sont dépourvues de pollen. Il faut donc, pour tenter de féconder artificiellement les Roses, choisir d'abord celles dont le pistil est bien conformé, saillant, comme dans les Roses Louise Odier, Bengale Athalin, Hermosa, Jules Margotin, Général Jacqueminot, etc.; supprimer les étamines avant l'épanouissement; déposer le pollen au pinceau, plusieurs jours de suite, quand cela est possible; enlever une partie des boutons et arroser souvent les sujets opérés, en cas de sécheresse persistante.

Quoique le mois de juin soit l'époque la plus convenable pour préparer la fécondation artificielle des Roses, on peut néanmoins la tenter jusqu'au milieu de septembre en plein air; les baies qui résulteraient de ces tardifs essais pourraient encore mûrir avant les gelées. Les graines se sèment immédiatement après la récolte, ou bien on les met en stratification, lorsqu'on ne doit les semer qu'au printemps suivant.

Il est essentiel de choisir parmi les Roses, comme mères, celles qui généralement fructifient bien, comme les variétés citées plus haut. On est à peu près certain que toutes les variétés d'une race peuvent se féconder entre elles, mais on peut également arriver à croiser des espèces ensemble et obtenir de véritables hybrides. Tout récemment, M. Bruant, de Poitiers, horticulteur émérite, obtenait le magnifique Rosier hybride Madame Georges Bruant, d'un croisement du Thé Sombreuil avec le Rugosa du Japon.

A l'œuvre donc, amateurs, jardiniers et horticulteurs, persuadons-nous bien qu'on n'en a pas fini avec les tentatives de fécondation artificielle, aussi bien sur les fleurs que sur les fruits; que les succès appartiendront toujours au plus intelligent et au plus habile.

(A suivre).

CH. LOZET.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture du Stachys tuberifera ou Crosne du Japon. — Ayant apporté le produit d'une touffe d'un essai de culture de *Stachys tuberifera* ou *Crosne du Japon*, par drageons sans tubercules pour en faire connaître le bon résultat obtenu, le Secrétaire adjoint dit qu'au printemps dernier, il lui est venu l'idée de détacher des drageons d'après des tubercules de *Stachys* et d'en planter une ligne à part, et que chaque touffe lui a donné une aussi belle récolte que celle qu'il a présentée, c'est-à-dire environ un litre par touffes plantées à 30 centimètres les unes des autres. Cette présentation est faite dans le but de prouver une fois de plus l'extrême facilité de production de ce joli petit et bon légume, qui ne remplacera jamais, chez les ouvriers surtout, la pomme de terre, mais qui sera pour lui un légume des jours de fête, de réunion de famille, etc. Il en donne en quelques mots le mode de culture : Plantez, dit-il, de mars en mai, dans une planche bien préparée et dans laquelle vous aurez creusé deux ou trois rayons suivant la largeur de votre planche, les rayons devant être à 30 centimètres les uns des autres, profonds et larges de 10 à 12 centimètres, au fond desquels vous mettez, à 30 centimètres de distance en tous sens, un tubercule ou un drageon. Quand les jeunes tiges sont longues de 10 à 15 centimètres, on donne un bon binage en remplissant les rayons pour, en quelque sorte, butter les tiges comme on le fait pour les pois, les haricots, pommes de terre, etc. Dans le courant de l'été il n'y a plus qu'à les tenir propres. Si l'été est très sec, il est bon de leur donner un arrosage de temps en temps si on le veut, ou on peut les pailler avec du fumier à demi consommé; ils ne s'en plaindront pas, mais ce n'est point indispensable, car ce légume est si peu exigeant qu'il se cultive même en plein champ; mais quand on peut le soigner, il est comme tous les autres légumes, il n'en est

que plus beau. Plus le sol où il sera planté sera meuble, léger et riche, plus l'on est assuré d'une bonne récolte.

Les petites limaces sont très friandes des tubercules de *Stachys*, ceux qui craindraient les voir dévorer par ces insectes n'auront qu'à planter leurs tubercules de *Stachys* comme en pépinière soit dans des pots à fleurs ou dans des petites boîtes comme des boîtes à bougie, mettre ces pots ou boîtes hors de portée des limaces, et ils repiqueront leurs *Stachys* quand les jeunes tiges ou drageons auront de 6 à 10 centimètres; si la température est sèche, un arrosage suffira pour les faire reprendre.

(Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture d'Epernay).

*
* *

Les Cannas florifères. — Les *Cannas*, ces magnifiques plantes décoratives que l'on rencontre dans tous les parcs et jardins, se sont enrichis ces années dernières d'une série de variétés qui, outre leur feuillage ornemental, se font remarquer par l'abondance et la grandeur de leurs fleurs aux coloris brillants et variés.

Les *Cannas florifères*, comme les appelle leur obtenteur, M. Crozy aîné, horticulteur à Lyon, qui s'est adonné spécialement à l'hybridation et à la culture de ces plantes, sont de taille relativement naine, puisque certaines variétés fleurissent à 60 ou 80 centimètres de hauteur; cependant, la plupart s'élèvent à un mètre et même 1^m20. Cette taille peu élevée est du reste une des qualités des *Cannas florifères*, en ce sens qu'elle permet d'en admirer facilement les magnifiques épis floraux, portant de nombreuses fleurs aux pétales larges et arrondis, aux coloris brillants et bien variés, qui leur donnent une certaine ressemblance avec les *Glaïeuls*.

Les *Cannas florifères* commencent leur floraison de bonne heure et la continuent sans interruption jusqu'aux gelées;

cultivés en pots, comme plantes de marché, ils rendront de grands services, car ils se plaisent bien en appartements; placés dans une serre tempérée, ils prolongeront leur floraison jusque fort avant dans l'hiver; enfin, pour la fleur coupée, l'élégance de leurs épis floraux les fera rechercher des fleuristes pour garnitures de vases et corbeilles de salon.

(Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture d'Epernay).

*
* *

La Rose Reine Marie-Henriette. — Cette Rose a été obtenue en 1878 par Levet, grâce à un croisement savant de la Rose Thé M^{me} Bérard avec la Rose remontante *Général Jacqueminot*, et nommée en l'honneur de la Reine des Belges. Nous la signalons à l'attention spéciale des amateurs comme une Rose Thé unique en son genre par sa beauté et son rapport.

La *Marie-Henriette* n'a pas d'égaux parmi les créations nouvelles sous le rapport de son coloris qui est d'un rouge cerise vif et de la beauté remarquable de ses boutons et de ses fleurs mi-closes. Lorsqu'on la traite convenablement, elle est des premières à fleurir, surtout en espalier contre un mur au midi d'une maison habitée.

Cette Rose est sans égale comme grimpante et peut recouvrir des murailles élevées.

La *Reine Marie-Henriette* n'est pas une Rose à cultiver en groupe, elle exige un espace trop étendu; le développement de ses pousses, qui en un été atteignent une longueur de plusieurs mètres, ne peut qu'être appliqué contre une muraille; dans ces conditions, elle donne une floraison abondante et des fleurs magnifiques.

Cette variété n'exige pas la taille, au contraire; il faut se contenter d'écourter l'extrémité encore tendre des rameaux et les palisser en éventail. Elle est d'une rusticité parfaite et

peut supporter les plus rudes hivers à découvert; cependant l'abri d'un mur lui est très favorable.

(*Journal des Roses*).

*
* *

La destruction des insectes nuisibles. — M. J. Rouse, du département de la Loire, vice-président du Syndicat des Agriculteurs de France, signale la pulvérisation de l'essence de pétrole comme un excellent moyen de détruire les chenilles et insectes et probablement aussi la *Cochylis*, qui ravage les vignobles.

Depuis trois ans, dit-il, j'emploie l'essence de pétrole pour détruire les insectes qui s'attaquent aux arbres fruitiers des jardins, des vergers ou des vignes. Pour faire parvenir ce liquide insecticide à sa destination, rien n'est plus commode et plus efficace que l'emploi d'un pulvérisateur. Dans le cas où l'on veut faire disparaître le puceron des Rosiers, des Pêchers, des Poiriers, il suffit d'employer un petit pulvérisateur Riley, formé d'une sphère de caoutchouc envoyant de l'air comprimé dans un flacon pour transformer le liquide en un brouillard abondant. Les nids de chenilles dans les haies sont détruits, en quelques secondes, par le pétrole pulvérisé. Un grand pulvérisateur est nécessaire quand on veut atteindre les chenilles qui dévorent les jeunes chênes dans les forêts ou les arbres de plein vent dans les vergers.

(*Journal de la Société d'horticulture de Seine-et-Oise*).

*
* *

Un vigneron qui souffrait sa vigne vit en passant des chenilles sur un pommier, et leur envoya un coup de soufflet. Il vit aussitôt les chenilles se tordre, lâcher prise et tomber mortes sur le sol. L'épreuve fut répétée, et le résultat toujours le même.

(*Le Cidre et le Poiré*).

**Conformément au Règlement,
les Leçons d'horticulture sont suspendues
pendant le mois de Septembre.**

**Réunion des sections pendant le Mois
de Septembre.**

Senlis.....	Dimanche 7, à deux heures et demie.
Crépy-en-Valois.....	— 14, à deux heures.
La Chapelle-en-Serval..	— 21, à deux heures.
Nanteuil-le-Haudouin.	Jeudi 23, à deux heures.
Pont-Sainte-Maxence..	Dimanche 28, à dix heures du matin.
Creil.....	— 28, à deux heures et demie.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	40 »»
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	18 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dites objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZER, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.